



POLITIQUE

RELATIVE AUX RISQUES DE DURABILITÉ ET À L'ESG

JANVIER 2024

S O M M A I R E

01

Notre prise en compte des risques de durabilité

P.03

02

Nos principes d'analyse ESG

P.04

03

Transparence sur les incidences négatives

P.06

04

Les équipes d'analyse ESG Covéa Finance

P.06

05

Adhésion à des chartes & codes

P.07

06

Communication

P.07

Covéa Finance, 22 ans d'investissement socialement responsable

Historiquement, l'investissement socialement responsable et l'étude des critères E, S et G, s'inscrivent chez Covéa Finance dans la durée. En 2001 déjà, Boissy Gestion, une des 3 sociétés de gestion du groupe Covéa s'étant regroupées avec MAAF Gestion et MMA Finance pour former Covéa Finance, créait le fonds « Boissy Horizon Durable », devenu plus tard « Covéa Flexible ISR ». Depuis 22 ans, notre ambition s'est construite sous la forme de l'intégration : intégration de la recherche ESG au sein de la gestion, intégration de l'analyse extra-financière à l'analyse financière, intégration de Covéa Finance au sein de nombreux groupes de place (AFG, FFA, etc...).

Dans la continuité de notre volonté de transparence (dès 2016 nous publions à titre volontaire un rapport ESG, en concordance avec la loi sur la transition énergétique), nous franchissons une étape supplémentaire en précisant la façon dont nous répondons aux exigences du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR ») entré en vigueur le 10 mars 2021.

01

Notre prise en compte des risques de durabilité

Covéa Finance entend par risque de durabilité un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement.

Covéa Finance prend en compte les risques de durabilité à trois niveaux :

- Le suivi des controverses qui vise à identifier les controverses sur les piliers ESG qui pourraient avoir un impact sur la valeur de l'investissement. L'identification d'une controverse peut conduire à un blocage à l'achat ou même à la cession d'une valeur, si son caractère critique et sa matérialité ont été prouvées au travers de nos analyses.
- Un suivi dans les Comités de gestion et Comités des risques qui vise à identifier les valeurs / secteurs / pays exposés à des risques de durabilité. Une telle identification peut conduire à des sous-pondérations ou des blocages de valeurs / secteurs / pays.
- La politique d'exclusion qui exclut ex-ante l'investissement dans certaines valeurs pour des raisons relevant du pilier social ou environnemental (pour plus de détails veuillez vous référer à la politique d'exclusion).

PILIER	IDENTIFICATION DES RISQUES	DISPOSITIF EXISTANT AU SEIN DE COVÉA FINANCE
E Environnement	▪ Risques climatiques (transition, physique) ▪ Autres risques liés au domaine environnemental ▪ Risques de controverse	Comité des Controverses et de l'Engagement Investisseur Comités de Gestion Comités des Risques
S Social	▪ Risques liés au domaine social ▪ Risques de controverse	
G Gouvernance	▪ Risques liés au domaine de gouvernance ▪ Risques de controverse	

02 Nos principes d'analyse ESG

Dans le cadre de notre démarche ESG, **deux méthodologies internes d'appréciation ont été élaborées, portant sur les émetteurs souverains d'une part, et sur les émetteurs privés d'autre part**. La politique ESG de Covéa Finance repose en premier lieu sur **l'équilibre des trois piliers** que sont l'Environnement, le Social et la Gouvernance.

Les évaluations ESG des émetteurs souverains sont essentiellement alimentées à partir de bases de données publiques (données de la Banque mondiale, Nations Unies, OCDE, etc.). Chaque pilier, E, S et G, est apprécié en fonction de l'analyse d'indicateurs. L'appréciation globale ESG du pays est obtenue par une moyenne équipondérée de l'appréciation des 3 piliers.



Exemples d'indicateurs

- Intensité carbone par habitant,
- Risque de submersion,
- Risque de stress hydrique,
- Taux de valorisation des déchets,
- etc...



Exemples d'indicateurs

- Dépenses de santé par habitant,
- Qualité de l'éducation,
- Inégalité des richesses,
- Emploi précaire,
- etc...



Exemples d'indicateurs

- Sanctions internationales,
- Contrôle de la corruption,
- Indice de démocratie,
- Pratiques fiscales,
- etc...

Notre système interne de notation ESG des émetteurs privés, consiste en une analyse à la fois quantitative et qualitative couvrant les émetteurs privés de tous les secteurs. Pour chacun de ces piliers, Covéa Finance a déterminé des indicateurs qu'elle considère comme le socle commun à tous les émetteurs privés, et s'appuie également sur certaines appréciations de son fournisseur externe de données S&P Trucost.

La consolidation de ces indicateurs permet d'obtenir une appréciation pour chacun des trois piliers E, S et G. Une appréciation globale ESG de l'émetteur est obtenue par une moyenne équipondérée de l'appréciation des trois piliers.

L'analyse qualitative s'ajoute aux critères quantitatifs pour les préciser et aborder des thématiques matérielles pour le secteur.



Exemples de critères

- Émissions de Gaz à Effet de Serre,
- Volume de déchets générés
- Gestion du risque de stress hydrique,
- Biodiversité, etc...



Exemples de critères

- Taux de rotation des effectifs,
- Taux de féminisation des cadres
- Rétention des employés,
- Clauses ESG contraignantes dans la chaîne d'approvisionnement, etc...



Exemples de critères

- Transparence des politiques et rapports de rémunération,
- Séparation des pouvoirs,
- Indépendance du conseil,
- Respect des droits des actionnaires minoritaires,
- Durée des mandats, etc...

Par ailleurs, au moment de l'investissement dans des obligations durables souveraines ou privées, l'équipe d'Analyse Financière et Extra-Financière réalise des notations visant à vérifier le caractère « durable » des obligations identifiées comme telles. Une revue annuelle portant sur la qualité du reporting et l'allocation des financements est ensuite réalisée par les analystes jusqu'à maturité des titres.

- Dans le cadre de l'application de la politique d'exclusion ;
- En application de certaines exigences réglementaires¹ ;
- En application d'exigences liées à nos labels (ISR, Finansol, Relance, Greenfin) ;
- Dans la gestion des fonds thématiques.

¹Position-recommandation AMF-2020-03 sur les informations à fournir par les placements collectifs intégrant des approches extra-financières

03 **Transparence sur les incidences négatives**

Au titre de l'article 4 du Règlement SFDR les acteurs de la finance doivent préciser s'ils prennent en compte les principales incidences négatives de leurs décisions d'investissement.

Covéa Finance a choisi de prendre en compte les principales incidences négatives au niveau entité à partir du 31 décembre 2030.

La prise en compte des principales incidences négatives au niveau des produits sera envisagée au cas par cas.

04 **Les équipes d'analyse ESG Covéa Finance**

L'ESG est pleinement intégré dans la chaîne de valeur et de décision d'investissement de Covéa Finance.

L'équipe d'Analyse comprend treize analystes financiers et extra financiers encadrés par une responsable. A fin décembre 2023, 78% des membres de l'équipe a obtenu la certification ESG de l'AMF, et près de 50% dispose du CFA ESG ou du CESGA. Le plan de développement des connaissances est amené à se poursuivre en 2024.

L'équipe d'Analyse a pour vocation de partager ses travaux avec les gérants (études, suivi des controverses, dialogues actionnariaux, suivi de la liste d'exclusion, ...) et aussi d'apporter son soutien à certaines gammes de fonds (analyses thématiques dans le cadre des fonds environnementaux, suivi des différents labels extra-financiers, etc.). Analystes et gérants collaborent de façon étroite, et se retrouvent plusieurs fois par mois lors de différents Comités dans lesquels la composante extra-financière est intégrée.

05 Adhésion à des chartes & codes

Le groupe Covéa étant devenu signataire des PRI (Principes pour l'Investissement Responsable) en 2020, Covéa Finance participe à la rédaction d'un rapport de transparence pour rendre compte de l'application des 6 principes pour l'investissement responsable.

Covéa Finance a rejoint mi-2021 la Coalition pour une Transition Juste. La Coalition pour une Transition Juste est une plateforme collaborative animée par l'Institut de la Finance Durable qui réunit les gestionnaires et détenteurs d'actifs de l'écosystème financier français. Elle a pour mission de promouvoir auprès des entreprises une transition socialement acceptable vers des économies bas carbone.

Covéa Finance, par son adhésion au CDP (Carbon Disclosure Project), est chaque année partie prenante de dialogues actionnariaux qui peuvent concerner non seulement le Climat, mais aussi l'Eau et la Déforestation. Ces échanges avec les entreprises nous permettent par ailleurs d'approfondir nos connaissances et notre suivi des risques liés au changement climatique et des risques liés à la biodiversité.

06 Communication

Pour le résumé annuel de la prise en compte de la durabilité au sein de Covéa Finance, veuillez-vous référer au rapport annuel ESG disponible sur le site internet.



SOCIÉTÉ DE GESTION DE PORTEFEUILLE DU GROUPE COVÉA
8-12, rue Boissy d'Anglas 75008 Paris

www.covea-finance.fr | www.covea-finance.com

 Covéa Finance  @CoveaFinance